



Liminaire Solidaires Finances Publiques

CSAL du 9 décembre 2025

Madame la Présidente,

Le gouvernement continue à imposer des réformes à tout-va.

La Direction Générale s'applique à les mettre en œuvre sans état d'âme et sans se soucier des conséquences sur le quotidien des agents.

Dans le même temps, les perspectives sont de plus en plus sombres. La dernière circulaire budgétaire en date prévoit des politiques austéritaires encore plus strictes et donc une nouvelle dégradation de la qualité des services publics et des conditions de travail des agents publics.

Les services sont en souffrance et doivent absorber sans cesse les nouveautés imposées mais souvent inabouties (ex Alpage-CFIR, Pilot CF, facturation électronique...).

La dernière réforme en date concerne les PCE, avec des répercussions directes sur nos missions de contrôle fiscal.

En l'absence de concertation et d'information sur ce sujet, **Solidaires Finances Publiques** a réclamé la tenue d'un CSAL dédié portant sur cette réforme et ses conséquences sur nos missions à la DIRCOFI NORD.

En premier lieu, rappelons le principe énoncé par la DG : « *la mission de programmation sera amenée à s'exercer dans un cadre rénové favorisant le renforcement de la mission* ».

Les transferts d'emplois annoncés des PCE vers la DIRCOFI, résultent du transfert de la mission de programmation par analyse risque des DR/DDFIP vers les PIRP (pôles interrégionaux de programmation) des DIRCOFI.

En conséquence, le volume d'emplois transféré a été fait sur la base du nombre de fiches produites par les PCE et retenues par la DIRCOFI, sur le seul segment de l'analyse risque.

Sur la méthode, nous déplorons le manque de concertation et de transparence, les négociations ayant été menées sans concertation avec les représentants des personnels de la Dircofi Nord.

Vous nous avez annoncé un transfert de 6 emplois des PCE vers la Dircofi Nord.

Pour **Solidaires Finances Publiques**, le compte n'y est pas.

Rappelons qu'au titre de l'année 2024, les PCE ont produit 546 fiches retenues par la DIRCOFI Nord.

- La part événementielle correspondait à 54 % du total des fiches d'origine PCE, soit 295 fiches.

Cette mission sera désormais dévolue aux services de gestions.

Il est à craindre une forte baisse de la programmation d'origine événementielle, avec des services de gestion submergés du fait des restructurations successives et des suppressions d'emplois subies chaque année.

- La part de l'analyse risque quant à elle, correspondait à 46 % du total des fiches d'origine PCE, soit 251 fiches.

En considérant que chaque agent produit 40 fiches, vous avez déterminé les besoins en matière de transfert d'emploi à 6 agents.

En premier lieu, il est loin d'être évident que la mission puisse être suivie par les 6 agents des PCE dont les emplois seront, en principe, transférés.

Dès lors, à défaut pour les agents transférés de nous rejoindre, un recrutement au choix sera sans doute à mettre en œuvre, avec la possibilité d'accueillir des agents nouveaux devant suivre de nombreuses formations avant d'être opérationnels.

Dans ce contexte, il est évident que l'objectif de 40 fiches attendues par agent ne sera pas atteint. L'objectif de programmation sera-t-il revu à la baisse, en tenant compte du profil des nouveaux agents intégrant la BEP ou de la vacance des postes proposés?

Par ailleurs, concernant le positionnement géographique des 6 arrivées potentielles, vous semblez privilégier le site de la Direction. Comment envisagez-vous de répartir ces agents ? Quelles seront leurs conditions d'installation ? Avez-vous envisagé des alternatives comme par exemple le travail à distance ?

Enfin, le service de la BEP comprend déjà 15 agents, l'arrivée de 6 nouveaux agents portera le nombre d'agents à 21 agents . Comment sera organisé ce service avec un effectif aussi important?

Face à ces incertitudes, **Solidaires Finances Publiques** s'oppose à toute tentative de pression sur les services de contrôle et de programmation, du fait de cette réforme décidée à la hâte. Nous demandons que les agents puissent prendre leur fonction dans les meilleures conditions possibles, sans dégrader les conditions de travail actuelles.

Par ailleurs, la méthode de calcul des emplois et des effectifs étant revue (ETP au lieu de TAGERFIP), il n'est pas certain que les vacances d'emploi soient comblées en définitive.

Aussi, dans ce contexte incertain, nous souhaitons connaître vos intentions en matière de pilotage du contrôle fiscal à la DIRCOFI Nord.

Les RPS sont déjà suffisamment élevés à la DIRCOFI Nord pour en rajouter en matière de pression sur les effectifs.

Par ailleurs, dans ce contexte de restructuration, **Solidaires Finances Publiques** demande la tenue d'un CSAL en Formation Spécialisée dédié.

De plus, **Solidaires Finances Publiques** réitère sa demande de baisse de l'objectif assigné aux brigades, en le ramenant à 12 dossiers par vérificateur au regard du niveau moyen de rendu de dossiers depuis plusieurs années, qui se situe plus près des 11,60 dossiers par agent.

Concernant les autres points, nous vous ferons part de nos remarques et questions au fil de l'eau de la séance.

S'agissant de l'intérim de la 3e BV et du pôle de contrôleurs à La Madeleine, nous reviendrons sur ce point en questions diverses.